

Orsay, le **21 MAI 2019**

Affaire suivie par Gaële JOAO
Chargée d'opérations – Service Projets Urbains
Pôle Aménagement et Mobilités
T. 01 69 35 60 72
gaele.joao@paris-saclay.com

Monsieur le Commissaire-Enquêteur
Mairie d'Orsay
2 place du Général Leclerc
91 400 – ORSAY

N / RÉFÉRENCE : 2019-032

OBJET : Echangeur de Corbeville – Enquête publique – Observations de la Communauté d'agglomération et des Communes d'Orsay et de Saclay

Monsieur le Commissaire-Enquêteur,

L'échangeur n°9, dit « de Corbeville », sur la RN118 constitue le point d'entrée majeur de la frange Sud du plateau de Saclay, sur laquelle se développe un campus urbain d'envergure dans le cadre de l'Opération d'Intérêt National (OIN) Paris-Saclay. Son réaménagement dans un délai le plus court possible présente donc un caractère hautement stratégique pour le bon fonctionnement et l'image de cette opération à rayonnement international.


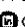

Dans le cadre de l'enquête publique en cours relative à la réalisation du projet de réaménagement de l'échangeur de Corbeville sur le territoire des communes d'Orsay, de Saclay et de Gif-sur-Yvette, la Communauté d'agglomération et les Communes d'Orsay et de Saclay souhaitent vous faire part des observations suivantes :

. S'agissant du raccordement de la rue de Versailles (RD446), les plans et rapports du dossier d'enquête présentent un tracé en « S », maillé avec le boulevard Nord de la ZAC de Moulon, qui assure une liaison relativement directe entre le Guichet et l'échangeur. Ce tracé n'est cependant pas cohérent avec celui qui a été travaillé depuis quelques mois déjà avec l'aménageur et l'équipe de maîtrise d'œuvre de la ZAC, et qui figure aujourd'hui dans le plan-guide de la ZAC et sur les plans d'aménagement du pôle-gare Orsay-Gif de la future ligne 18 (raccordement à la rue Nicolas Appert et non plus au boulevard). Une attention particulière est à apporter à la clarification de ce point, avec mise à jour des documents si besoin.

. S'agissant de l'impasse des Mûriers en bordure de la RN118 dans le vallon du Guichet, le projet prévoit son déplacement de quelques mètres vers le Nord et la réalisation d'un mur de soutènement sur toute sa longueur côté habitations. Cet ouvrage permet de limiter l'impact du projet sur les propriétés privées, mais davantage de précisions doivent être apportées quant à

Communauté PARIS-SACLAY

Parc Orsay Université, 1, rue Jean Rostand, 91898 Orsay cedex
Tél. : 33 (0)1 69 35 60 60 / paris-saclay.com

  Communauté Paris-Saclay  @comparissaclay

Ballainvilliers / Bures-sur-Yvette / Champlan / Chilly-Mazarin / Épinay-sur-Orge / Gometz-le-Châtel / Gif-sur-Yvette / Igny / La Ville du Bois / Les Ulis / Linas Longjumeau / Marcoussis / Massy / Montlhéry / Nozay / Orsay / Palaiseau / Saclay / Saint-Aubin / Saulx-les-Chartreux / Vauhallan / Verrières-le-Buisson / Villebon-sur-Yvette / Villejust / Villiers-le-Bâcle / Wissous

son traitement, de même que pour tous les autres murs de soutènement prévus dans le vallon du Guichet dont la hauteur est annoncée dans le dossier d'enquête entre 1,5 et 4m. Peut-être faut-il envisager une ou deux alternatives au mur en béton de finition soignée avec plantes grimpances, à soumettre le moment venu aux différentes parties concernées ?

. S'agissant de la gestion des eaux pluviales générées par le réaménagement de l'échangeur de Corbeville, elle doit faire l'objet d'une attention toute particulière compte tenu des désordres récurrents quant à l'assainissement pluvial de la RN118 dans le vallon du Guichet. Plusieurs bassins nouveaux sont prévus dans le cadre du projet de réaménagement, et le dossier précise que la collecte et le traitement des eaux des plateformes routières seront améliorées par rapport à la situation actuelle. Un schéma clair et précis de gestion des eaux pluviales sur l'ensemble de la zone d'étude, ainsi qu'une note complète de calculs hydrauliques, seraient bienvenus pour étayer cette affirmation et vérifier les dimensionnements envisagés.

Par ailleurs, le dossier évoque l'étude en cours relative à la reconnexion de la rigole de Corbeville via le nouveau franchissement de la RN118 par la RD128. Si la faisabilité technique de cette reconnexion est confirmée, il conviendra qu'elle soit intégrée au projet de réaménagement de l'échangeur et réalisée dans la même temporalité.

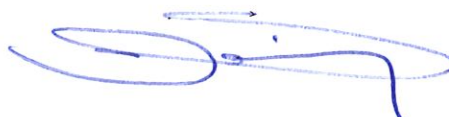
. S'agissant du paysage, le réaménagement de l'échangeur de Corbeville est l'occasion de faire de cette infrastructure, un élément constitutif de la lisière du campus urbain, le lieu où, à l'articulation entre la ZAC de Moulon et celle de Corbeville, la lisière rejoint le coteau boisé à la faveur du thalweg du Guichet. Le dossier d'enquête fait état de nombreux espaces verts plantés ou semi-ouverts sur les communes d'Orsay et de Saclay, en accompagnement des différentes bretelles de circulation, des bassins et des délaissés routiers. Il conviendra le moment venu que l'ensemble de ces espaces fasse l'objet d'un projet paysager et écologique détaillé à la mesure de l'enjeu.

Nous vous remercions par avance pour l'attention que vous voudrez bien porter à ces observations, et vous prions d'agréer, Monsieur le Commissaire-Enquêteur, l'expression de nos salutations distinguées.


Le Président,

Michel BOURNAT

Le Maire d'Orsay,


David ROS

Le Maire de Saclay,


Christian PAGE

Copie :

- M. le Maire d'Orsay
- M. le Maire de Saclay
- M. le Maire de Gif-sur-Yvette
- M. le Directeur de l'EPAPS